

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Côte d'Or

Nombre de membres :

En exercice : 33

Présents : 23

Votants : 31

Date de convocation :

22/01/2025

**Date de publication
de la convocation :**

22/01/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHEVIGNY SAINT SAUVEUR
Séance du 28 janvier 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-huit janvier à 18 heures 30 minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Guillaume RUET, Maire.

Etaient présents : M. RUET Guillaume - Mme PERSON-PICARD Bénédicte - M. LONCHAMPT Samuel - Mme VICTOR Catherine - M. BASSOLEIL Hervé - M. SZLATALA-PALLOT Nicolas - M. DELATTRE André - M. BLUME Pierre - Mme DEFERT Josette - M. VADOT Thierry - M. RECOUVREUX Christophe - Mme RACAMIER-THOMAS Nathalie - Mme GAUDRY Céline - Mme COURBET Bénédicte - M. DURANDIN Thierry - Mme WELLENREITER Elisabeth - M. BAUDOUIN Ludovic - Mme SCANZI Justine - M. VENTO Romain - Mme HAZHAZ Dénia - M. RICHARD Xavier - Mme DUBOIS Florence - M. STURM Yves

Absents excusés et représentés : Mme BARDIN Isabelle (procuration à M. LONCHAMPT Samuel) - Mme PENAUD Nathalie (procuration à M. BASSOLEIL Hervé) - Mme BOURDIER-NOIROT Sylvie (procuration à M. BLUME Pierre) - M. MERGEY Dominique (procuration à M. DELATTRE André) - M. FREGONESE Ludovic (procuration à M. VADOT Thierry) - Mme ROMAN Yolaine (procuration à Mme VICTOR Catherine) - Mme FEGUIRI Christelle (procuration à M. SZLATALA-PALLOT Nicolas) - M. PAJOT Frédéric (procuration à M. RICHARD Xavier)

Absent excusé : M. CADOUOT Christian

Absent non excusé : M. RACLOT Frédéric

A été nommé secrétaire : M. VENTO Romain

OBJET :

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture et publication ou notification.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de DIJON, 22 rue d'Assas - BP 61616 - 21016 Dijon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif pouvant être saisi par l'application informatique dite «Télérecours Citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr

Budget principal de la commune – Retrait de la délibération 059-10-2024 du 15 octobre 2024 permettant l'ouverture d'un compte à terme à la demande du préfet dans le cadre du contrôle de légalité

Vu l'article 26-3° de la loi organique du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances,

Vu le Code Général de Collectivités Territoriales (CGCT) notamment l'article L.1618-2,

Vu la délibération n° 059-10-2024 du Conseil municipal du 15 octobre 2024 approuvant les placements de trésorerie via l'ouverture d'un ou plusieurs comptes à terme,

Vu le recours gracieux du préfet de la Côte-d'Or sollicitant le retrait de cette délibération, par courrier en date du 22 novembre 2024,

Considérant que, pour être en conformité avec la réglementation en vigueur, la délibération de placement doit comporter quatre mentions obligatoires à savoir, l'origine des fonds (visant expressément les actes justifiant la provenance des fonds), le montant à placer, la durée de placement et la nature du produit souscrit ;

Considérant que l'origine des fonds est imprécise, il convient, conformément à la demande des services préfectoraux, de procéder au retrait de la délibération municipale n° 059-10-2024 adoptée le 15 octobre 2024 ;

Entendu l'exposé des motifs ci-dessus,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ :

-**DÉCIDE** de retirer la délibération n° 059-10-2024 du 15 octobre 2024 à la demande du préfet de la Côte-d'Or ;

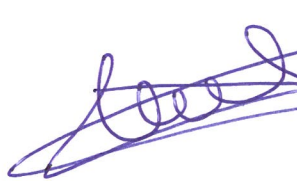
-**DONNE** à Monsieur le Maire ou son représentant tous pouvoirs pour l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR, le 28 janvier 2025

Pour copie conforme au registre des délibérations,

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,



Guillaume RUET

Romain VENTO